

# EXTRAIT

## DES DELIBERATIONS

### DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 12 novembre 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient  
présents :
- Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Eric ELKOUBY ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER
- Excusé(s) : Monsieur Mathieu CAHN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF
- Absent(s) : Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Nicolas MATT
- Rapporteur : Madame Cécile DELATTRE

**N° CP/2018/374 - 62510 - Création et diffusion culturelles**  
**Proposition d'attribution de subventions et d'approbation de**  
**projets d'avenants dans le domaine de la création et de la**  
**diffusion culturelles de spectacles vivants**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer les subventions aux bénéficiaires figurant dans les tableaux annexés à la présente délibération, pour un montant de 22 000 €, répartis comme suit :

- subventions concernant les projets de création dans le cadre de la Bourse à la création pour le Vaisseau : 20 000 €
- subvention pour l'association MUSICA : 2 000 €

Le Département est susceptible de demander le reversement de tout ou partie de l'aide en cas de non réalisation de l'action ou du projet.

Par ailleurs, les associations devront produire un compte-rendu financier qui atteste de la conformité des dépenses affectées à l'objet de la subvention dans l'année qui suit la réalisation de l'action ou du projet.

La Commission Permanente du Conseil Départemental décide en outre, d'approuver les termes des projets d'avenant à conclure entre le Département, et :

- la Commune de Bischwiller ;
- la Communauté de Communes de Bischwiller et la Maison des Associations et de la Culture ;
- la Commune de Haguenau et le Relais Culturel de Haguenau ;
- la Commune de Saverne et l'Espace Rohan ;
- la Commune de Soultz-Sous-Forêts ;
- la Commune de Wissembourg ;

- la Commune de Sélestat ;
  - la Commune d'Erstein ;
  - la Commune d'Obernai et l'association Espace Athic ;
  - les Communes de Reichshoffen et Niederbronn-les-Bains, la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-Les-Bains et l'Association Culturelle de Reichshoffen.
- Elle autorise par ailleurs son président à signer ces avenants.

**Non participation au vote :** Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Marcel BAUER

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20181112-lmc1121424-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 19/11/18